

PROCES-VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DE VALLIERES-LES-GRANDES
Vendredi 19 avril 2024 à 20h00

Convocation : 15 avril 2024.

Présents : AUBERT Lolita, AUGU Pierre-Jean, DUBREUIL Jean-Paul, LACROIX Eric, LE FRÊNE Patrick, LORTHIOS Claudette, METIVIER Fabien, RAUNET Nathalie, VIGNAUD Jean-Luc.

Formant la majorité des membres en exercice.

Procurations : BARBAN Catherine procuration à AUBERT Lolita, BARBOUX Hervé procuration à DUBREUIL Jean-Paul, BIGOT Benoît procuration à METIVIER Fabien, DORLÉANS Thierry procuration à VIGNAUD Jean-Luc

Absents : /

Retard : /

METIVIER Fabien a été nommé secrétaire à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR

Désignation d'un secrétaire de séance,

DECISIONS

- 1 – Demandes de subventions au titre des amendes de police,
- 2 – Désignation des représentants à l'AFR de Vallières-les-Grandes,
- 3 – Décision modificative de budget N°1 – Service public de distribution de l'eau potable.
- 4 - Demande de subvention « fonds verts » éclairage public

Information et questions diverses

1 - Demandes de subventions au titre des Amendes de Police**Délibération n° 2024/34**

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	9	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Monsieur Le Maire propose d'annuler la délibération 2024-09 du 26 janvier 2024 afin de demander une subvention au titre des amendes de police pour chaque équipement de sécurité de la tranche 1 aménagement de voirie et sécurisation RD30 route de Pontlevoy. Monsieur Le Maire demande au conseil de l'autoriser à solliciter le Conseil Départemental à cet effet

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

ANNULE

La délibération 2024-09 du 26 janvier 2024.

SOLLICITE

Dans le cadre des travaux de la route de Pontlevoy tranche 1-2024, aménagement de voirie et sécurisation, l'octroi d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la réalisation d'un cheminement piétons, montant estimé : 77 121.70 € HT

SOLLICITE

Dans le cadre des travaux de la route de Pontlevoy tranche 1-2024, aménagement de voirie et sécurisation, l'octroi d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la réalisation d'une écluse, montant estimé : 9 350 € HT

SOLLICITE

Dans le cadre des travaux de la route de Pontlevoy tranche 1-2024, aménagement de voirie et sécurisation, l'octroi d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police pour la réalisation d'un plateau, montant estimé : 15 850 € HT

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Abstentions : /

Contres : /

2 - Désignation des représentants de la commune à l'association foncière de remembrement de Vallières-les-Grandes**Délibération n° 2024/35**

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	9	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Le Maire informe le Conseil que l'Association Foncière de Remembrement de Vallières-les-Grandes doit renouveler son bureau. En application des dispositions de l'article R 133.3 du Code Rural, le conseil municipal d'une part et la chambre

d'agriculture d'autre part, désignent par moitié pour 6 ans ces propriétaires. Le maire est membre de droit de l'association foncière et ne peut être proposé sur la liste.

Monsieur Le Maire propose de nommer 5 propriétaires pour représenter la commune :

- BREBAN Christian
- DUBREUIL Jean Paul
- METIVIER Fabien
- METIVIER Jean-Marc
- PARIS Christian

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

DECIDE

de nommer les 5 propriétaires suivants pour représenter la commune à l'Association Foncière de Remembrement de Vallières-les-Grandes :

- BREBAN Christian
- DUBREUIL Jean Paul
- METIVIER Fabien
- METIVIER Jean-Marc
- PARIS Christian

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

Abstentions : /

Contres : /

3 - Décision modificative de budget N°1 – budget service public de distribution de l'eau potable

Délibération n° 2024/36

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	9	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Monsieur Le Maire informe le conseil que les travaux de renouvellement de la canalisation d'eau potable route de Pontlevoy ont été inscrit en HT sur le budget et qu'il convient de prendre une décision modificative afin de rétablir le bon montant.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

VALIDE la décision modificative de budget n°1 du budget du service public de distribution de l'eau potable comme suit :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
INVESTISSEMENT				
D-2160 : Matériel spécifique d'exploitation	0,00 €	37 034,20 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	0,00 €	37 034,20 €	0,00 €	0,00 €
D-2318 : Autres immobilisations corporelles	37 034,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	37 034,20 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	37 034,20 €	37 034,20 €	0,00 €	0,00 €
Total Général		0,00 €		0,00 €

AUTORISE

*Abstentions : /**Contres : /***4 - Demande de subvention « fonds verts » éclairage public****Délibération n° 2024/37**

Nombre de Membres en exercice :	13	Votes Pour :	13
Nombre de Membres présents :	9	Votes Contre :	0
Nombre de suffrages exprimés :	13	Abstention :	0

Monsieur Le Maire demande au conseil de l'autoriser à solliciter une subvention au titre du « fonds verts » pour l'éclairage public de la route de Pontlevoy tranche 1.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

AUTORISE

Monsieur Le Maire à solliciter une subvention au taux maximum au titre du « fonds verts » pour l'éclairage public de la route de Pontlevoy. Le montant estimé des travaux est de 21 289.91€ HT.

AUTORISE

Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à ce dossier

*Abstentions : /**Contres : /*

Point commissions communales, questions diverses et informations

Monsieur Le Maire informe le conseil que l'aménagement de l'étang se fera finalement en tranches.

Concernant la rénovation de l'école, Monsieur Le Maire indique qu'il n'y a pas le budget correspondant (estimé 800 000€). L'ouverture de la future école à Mosnes interroge les conseillers, elle est prévue pour la rentrée 2025.

Monsieur Le Maire propose de tenir une commission générale pour lancer des idées – prospectives pour l'équipe suivante.

Commission bâtiments :

Les projets définis en priorité 1 ont été validés

Monsieur Le Maire indique que le chauffage de salle des associations est très consommateur d'énergie.

Commission eau :

Il y a moins d'analyse qu'avant du fait de la meilleure qualité de l'eau mais les élus auraient souhaité le maintien de la fréquence pour faire une surveillance par rapport à la nouvelle station de traitement.

Commission animation :

Changement de prestataire pour le feu d'artifice.

Divers

Cimetière : Une visite du cimetière végétalisé de Montrichard est en préparation avec Monsieur Dorléans.

Cérémonie du 8 mai : 9h30. Un chant sera proposé

Monsieur Dubreuil évoque l'essai d'une machine pour désherber le cimetière. Monsieur Le Maire indique qu'il faut définir l'aménagement et voir quel entretien sera nécessaire.

Monsieur Le Maire donne lecture du courrier du SIAEP Val de Cher reçu en mairie au sujet du choix du syndicat.

Monsieur Métivier demande si le sens interdit rue de la Sergenterie va être maintenu ? Monsieur Le Maire indique que oui, au moins jusqu'à la fin des travaux du SIDELC.

Séance levée à 22h15.

Le secrétaire
Fabien Métivier



Le Maire
Eric LACROIX

